

Saint-Egrève

le journal

N°213
MAI 2015



DOSSIER

Des services aux publics



www.saint-egrève.fr



www.facebook.com/saint.egrève38120



disponible sur AppStore & Google play



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°213

Nous avons, à Saint-Egrève, une tradition d'excellence : les services municipaux proposés sont nombreux et de bon niveau. Dans le contexte mouvant que nous connaissons aujourd'hui (baisse drastique des dotations de l'Etat et Métropolisation), il est bon de se pencher sur la réalité, l'utilité et la nécessité d'un service public municipal à l'écoute et répondant à vos attentes et à vos questions. Le service public communal est d'abord le service aux publics, à tous les publics qui composent une ville comme Saint-Egrève. Notre ambition est de continuer à pouvoir vous offrir le meilleur des services possibles à un coût maîtrisé et répondant aux attentes et aux besoins du plus grand nombre.

A Saint-Egrève, de longue date, la Ville fait beaucoup pour tous les Saint-Egrévois. Nous ne sommes pas forcément tous usagers de tout ce que la Ville peut proposer et certains peuvent parfois s'interroger sur "ce que fait la Ville". En ce début de printemps, nous vous présentons donc le service public municipal. Femmes et hommes, agents des services techniques, de l'Etat-civil, des crèches, policiers municipaux, personnel d'entretien, professeurs de musique, professionnels de la Petite Enfance et d'autres encore, tous sont engagés pour vous proposer le meilleur service public possible et répondre de la meilleure façon à vos attentes.

Ensemble, dans les mois et les années qui viennent, ce sera l'une des missions que nous aurons à conduire : nous interroger sur le niveau, la qualité et la réactivité que nous souhaitons pour nos services municipaux et sur la place et le rôle que vous souhaitez donner à notre ville dans votre vie .

Chaleureusement,
Catherine KAMOWSKI

4-9 | les actualités

Graines d'artistes
Les récits de vies de Janine Peurière
La piscine des Mails commence sa saison



I la Ville | 10-11

Innovation

La Ville déploie le numérique dans ses écoles

Accessibilité

Une ville pour tous



12-15 | Dossier

Municipalité

Des services aux publics

I les loisirs | 16-19

Focus

Une Foulée du Souvenir particulière

Evénements

Première Fête du sport

A la rescousse des scouts

L'agenda du mois



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egrève38120



Dépôt légal : mai 2015
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Graines d'artistes

La valeur n'attend pas le nombre des années! La preuve, les enfants des trois classes maternelles de l'école du Pont de Vence sont actuellement en train de préparer activement, et avec le plus grand sérieux, leur première exposition. Les créations de ces artistes en herbes seront accueillies fin juin à l'Hôtel de Ville, une manière bien poétique de clôturer la saison d'exposition 2014-2015.

Afin de donner corps à cette initiative, pour la quatrième année consécutive, trois artistes différents invités par Saint-Egrève à participer à cette saison culturelle ont reçu les petits élèves du Pont de Vence pour leur parler d'art. Qu'ils soient peintres comme Dana Burns

et Tielor ou sculpteur comme Visak, les trois créateurs expérimentés se sont mis à la hauteur des enfants pour leur expliquer leur travail, leurs processus créatifs et leur donner quelques bases techniques simples. En plus de cet accueil bienveillant sur les lieux mêmes de leur exposition, les artistes ont chacun confié une de leurs œuvres aux institutrices pour toute l'année scolaire. L'objectif pour elle est de travailler avec les enfants pour leur permettre de réinterpréter à leur façon les travaux de leurs aînés. Ainsi grâce à Dana Burns, les petits artistes ont pu se frotter à la réinterprétation picturale de photographies tandis que l'étude de Tielor leur a ouvert les portes d'une peinture contemporaine plus abstraite.



Visak accueille les maternelles du Pont de Vence

Et il faut bien reconnaître que la sculpture animalière telle que Visak la pratique a particulièrement séduit les petits enfants du Pont de Vence. Soutenue par le service culturel de la Ville pour

le compte de qui Fabienne Correlli assure l'interface entre les artistes et le corps enseignant, cette initiative offre aux enfants une première approche de l'art particulièrement ludique. ■

10 C'est le nombre d'expositions accueillies en mairie lors de la saison culturelle 2014-2015. 5 sont le fruit du travail de professionnels et 5 le produit de collectifs d'amateurs

Zapping du mois

AVRIL

Mardi
14



Une nouvelle façon de buller

Ils sont gonflés les jeunes du Pôle Jeunesse: ils profitent de leurs vacances pour buller tout en restant actifs! Leur secret: se lancer dans le footenbull. Savant mélange de football, de bulles géantes dans lesquelles sont emprisonnés les joueurs et de n'importe quoi, ce nouveau "sport" a permis à une trentaine de jeunes de sortir de leur bulle pour s'éclater sans retenue!

MOBILISATION: à l'appel l'Union des pêcheurs soutenue par la Ville, un peu plus de cinquante volontaires se sont mobilisés le 26 avril pour nettoyer les étangs EDF de Saint-Egrève, du Fontanil et de Voreppe. Bilan de l'opération: 9 m³ de déchets divers ont été collectés

CHANTIER VACANCES: la réunion d'information concernant les chantiers vacances d'été destinée aux Saint-Egrévois de 16 à 18 ans, se déroulera lundi 11 mai à 18h30 en salle du conseil municipal de la Mairie

CME solidaire

Le Conseil Municipal des Enfants organise un événement festif le samedi 6 juin de 8h30 à 12h à l'Espace Robert Fiat. Brocante au profit des enfants en difficulté, parcours sportif et exposition sont au programme. Pour l'occasion, le CME collecte jeux, jouets, vêtements d'enfants et objets divers durant des permanences organisées à l'Espace Robert Fiat le 3 juin de 14h à 18h et le 5 juin de 15h à 19h. ■

En savoir + : 04 76 56 59 85



Les récits de vies de Janine Peurière

Cela fait maintenant un an tout juste que Janine Peurière a lancé Des racines et une plume, sa petite auto-entreprise dédiée à la généalogie et à l'histoire familiale. "Je suis passionnée de généalogie depuis une vingtaine d'années. J'ai commencé par intérêt personnel, puis je suis devenue bénévole dans des associations iséroises. Il y a un an j'ai décidé d'en faire mon activité et j'ai créé Des racines et une plume. Dans ce cadre, je propose aux personnes qui le souhaitent de réaliser pour elles leur arbre généalogique. L'arbre le plus important que j'ai reconstitué a été offert à un client par sa famille à Noël dernier. Il compte 2 200 ancêtres, il fait plus de dix mètres de long et chaque personne y figurant fait l'objet d'une fiche individuelle. C'est un travail long et minutieux pour lequel je ne compte pas mes heures, mais j'adore me plonger dans le passé!". En plus de ces recherches, Janine, qui est aussi correspondante du Dauphiné

Libéré, propose d'écrire les mémoires de ses clients. "A l'heure actuelle, j'ai déjà écrit deux biographies. Pour cela, je vais chez la personne qui me raconte sa vie lors d'entretiens d'une heure. Après chaque rencontre, je propose des pages qui sont validées ou modifiées et peu à peu le livre se construit à quatre mains. Une fois le texte validé je m'occupe de la maquette et des tirages de l'ouvrage", explique Janine qui met environ deux mois à réaliser ces "livres-témoignages. Ils relatent des tranches de vies qui s'inscrivent dans l'histoire familiale et qui peuvent être mises en perspective de la grande Histoire". Consciente que cette auto-entreprise ne lui permettra pas de vivre, Janine Peurière aimerait toutefois en faire son activité principale car cette passionnée d'histoire(s) "adore aider les gens à transmettre"... ■



Janine Peurière se penche sur le passé de ses clients

En savoir + : 06 15 22 27 23
ou www.racinesetplume.fr



Zoom sur l'auto entreprise

De nombreux Saint-Egrévois utilisent le statut d'auto-entrepreneur. Mise en place en 2009 pour permettre de développer un projet professionnel à temps plein ou partiel, l'auto-entreprise est une disposition fiscale et administrative simple qui permet de facturer et de cotiser. Attention toutefois, le chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs est plafonné à 82 200 euros pour les entreprises d'achat-revente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement et à 32 900 euros pour celles de services.

En savoir + : www.lautoentrepreneur.fr

MISE EN GARDE : toutes les formalités et informations relatives au dispositif auto-entrepreneur sont accessibles sur www.lautoentrepreneur.fr qui est le seul portail officiel sur ce thème. Attention aux organismes qui réclameraient des frais d'inscription



Les époux Serra devant leur magasin

SPAR La Pinéa, tout beau tout neuf

La Pinéa, c'est un Spar flam-bant neuf qui depuis le 1^{er} avril dernier accueille ses clients. Profitant de la nécessaire mise au normes de son entrée afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, le supermarché de proximité a réalisé de nombreux aménagements. David Serra, gérant des lieux, détaille "on a changé la porte, réaménagé l'entrée, on a changé

tous les rayons, on a installé des réfrigérateurs et des éclairages à basse consommation d'énergie et enrichi les rayons d'une vingtaine de produits supplémentaires".

Ce qui n'a pas changé ce sont les services de livraison à domicile proposés par l'équipe.

Pratique : le supermarché Spar La Pinéa est ouvert de 8h30 à 12h15 et de 15h15 à 19h du lundi au samedi. ■

Le défi "Moins jeter" : des résultats serrés

C'est une véritable bataille rangée que se livrent les équipes engagées dans "Moins jeter, la bonne idée!". Pesant au milligramme chaque déchet ménager qu'ils produisent, les foyers engagés dans le défi lancé par la Métro s'efforcent de diminuer drastiquement le volume de leur poubelle.

Et à en croire les organisateurs, les résultats sont déjà impressionnants. Et si le classement bouge de jour en jour, il faut souligner le très bon départ de l'équipe "vert foncé", qui compte dans ses rangs deux foyers saint-égrévois. En effet, après avoir effectué un démarrage en trombe et être passées en tête du classement en diminuant de quelques 28,7% le volume des ordures ménagères produit après seulement un petit mois de compétition, les familles de l'équipe Chartreuse eco/echo ont ensuite été distancées par

les autres participants qui ont mis les bouchées doubles. Mais rien n'est joué et les 44 foyers volontaires de l'agglomération continuent leurs efforts dans le cadre de ce défi qui, à l'origine, visait à réduire d'au moins 7% leurs productions de déchets en l'espace de quatre mois. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les participants totalisaient déjà une diminution moyenne de leurs ordures ménagères de 36,2% après seulement deux mois de compétition amicale. Des résultats d'autant plus surprenants qu'ils sont loin d'être définitifs! Cécile Polge-Decombret, chargée de la prévention des déchets à la Métro constate que parmi les gestes les plus efficaces "la mise en place du compostage, même en milieu urbain, a permis des résultats impressionnants, de l'ordre de moins 30% dans les foyers qui utilisent cette technique". ■



Le compost, un jeu d'enfant pour réduire ses déchets !

-7%

C'est l'objectif fixé par la Métropole de réduction des quantités de déchets produites d'ici 2017 dans l'agglomération, soit 22 kg d'ordures ménagères en moins par habitant et par an. C'est aussi un objectif national fixé par le Grenelle de l'Environnement

WWW.MOINSJETER.FR : suivez la progression des participants au défi et retrouvez les gestes simples, les trucs et astuces et les formations ouvertes au public

Les trucs des Saint-Egrévois !

Capitaine de l'équipe Chartreuse eco/echo, le Saint-Egrévois Thierry Chiteboun livre ses petits trucs pour diminuer le volume des poubelles. "Avant, je jetais les cartons dans le bac vert, maintenant, je les emmène en déchèterie. Nous utilisons aussi désormais de l'essuie-tout alimentaire qui, contrairement à l'essuie-tout classique, peut être mis dans le compost".

CETUP ROULE A L'H2 : CETUP, l'entreprise saint-égrévoise de transports urgents, agrandit sa flotte de véhicules verts avec une Kangoo équipée d'une pile à combustible alimentant un réservoir à hydrogène dans le cadre d'une expérimentation de 18 mois

Vers un centre social



Le Forum "Vers un centre social" du 24 janvier dernier

Le 30 mai 2015, la Maison des Solidarités et des Familles organise un second Forum autour de la construction du centre social de Saint-Egrève. Cet événement, qui fait suite à la concertation lancée en janvier dernier, se déroule de 9h30 à 12h et est suivi d'un buffet. Il sera notamment l'occasion de restituer le diagnostic social de la commune en établissant quelles sont les caractéristiques de la commune et de sa réalité sociale. Des échanges lors d'ateliers autour de ce thème permettront aux habitants et aux acteurs du secteur social d'exprimer leurs propositions. ■

En savoir + : 04 76 56 05 40

La piscine des Mails commence sa saison



En attendant la nouvelle piscine annoncée par le SIVOM du Néron, la piscine des Mails commence sa saison estivale dès le 30 mai prochain. Il n'y a donc plus longtemps à attendre avant de pouvoir piquer une tête dans le grand bassin ou d'aller s'amuser dans la pataugeoire. Jusqu'au 21 juin, l'équipement ouvre au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 20h ainsi que les mercredis, samedis et dimanches: de 10h à 20h. Du 22 juin au 3 juillet, l'ouverture de fin de journée est avancée à 15h45. Ensuite jusqu'au 30 août,

la piscine accueille les nageurs tous les jours de 10h à 20h (sauf le 13 juillet, date à laquelle elle fermera à 18h).

A noter: le SIVOM du Néron a décidé d'ajuster les prix des entrées de la piscine des Mails et de celle de Saint-Martin-Le-Vinoux. Le coût moyen des baignades va donc progresser de 0,7% afin de suivre l'inflation. Avec des tarifs allant de 0,70€ à 2€70 pour les entrées à l'unité et de 4,80€ à 20,20€ pour les abonnements de 10 passages, les piscines locales restent toutefois parmi les moins chères de l'agglomération. ■

BONNET DE BAIN: pour mémoire, dans les piscines du SIVOM, les bonnets de bain sont obligatoires. Il est possible d'en acquérir sur place à 2€, mais ce règlement est assoupli en été



Retrouvez Jean-Yves Poirier, président du SIVOM du Néron qui évoque la décision prise par les six communes membres de lancer le projet de construction d'une nouvelle piscine intercommunale à Saint-Egrève.

Apprendre au jardin partagé



Séance de labour à cheval au jardin partagé

On ne présente plus le jardin partagé. Petit terrain enchanté planté au sein du Centre Hospitalier Alpes Isère, ce lopin de terre est entretenu collectivement par des habitants et des patients de l'hôpital en lien avec l'association Vivre Ensemble Le Handicap Psychique et la Maison des Solidarités et des Familles. En plus de leurs activités agricoles, les jardiniers organisent régulièrement des manifestations à l'instar de celle proposée mercredi 27 mai.

En effet, de 9h à 12h, les jardiniers accueillent Hélène Holard de l'association Cultivons nos jardins pour un atelier de jardinage qui sera l'occasion d'en apprendre plus sur les techniques permettant de "prévenir les maladies cryptogamiques au jardin" mais aussi sur la "gestion de l'eau et de l'arrosage" ou encore sur la "fabrication d'extraits fermentés". Quelques places sont proposées à des habitants "jardiniers amateurs". ■

Renseignements-inscription: 04 76 56 05 40, animationsmsf@mairie-st-egreve.fr

Zapping du mois

AVRIL

Mercredi
15



Bienvenue chez vous!

En avril, pas moins de 65 familles en grande partie originaires de Saint-Egrève et du canton ont signé leur bail. Elles ont ainsi pu entrer dans leur nouveau logement fraîchement construit par les bailleurs sociaux impliqués dans la réalisation de trois projets immobiliers sur le territoire communal. 37 familles ont été accueillies à La Monta par le groupe 3f immobilier tandis que 15 autres ont pu intégrer le bâtiment C de Villa Nova que la SIC Habitat a érigé à l'entrée nord de Saint-Egrève. Les clés des 13 logements intergénérationnels situés à Prédieu ont été confiés à autant de familles par la SIC Habitat et Evelyne Joyaud, adjointe déléguée à l'action sociale a été présente pour accueillir elle-même bon nombre de ces nouveaux locataires.

Café des aidants

C'est un rendez-vous qui s'installe doucement au café du Pont de Vence. Un jeudi par mois, de 15h à 17h, dans le "Café des aidants", un agent du CCAS de Saint-Egrève et une psychologue du Conseil Général viennent échanger avec des personnes qui accompagnent un proche touché par une maladie neurodégénérative. Ainsi, depuis janvier, cette rencontre mensuelle s'est instituée et permet aux aidants familiaux de parler de sujets délicats dans un cadre informel et convivial. Pour chaque rencontre un thème est proposé afin de

faciliter la prise de parole de chacun. Après avoir évoqué "le quotidien d'un aidant", "le centre mémoire du CHU", "les aides financières" ou plus récemment l'importance de "prendre soin de soi", la prochaine séance programmée jeudi 28 mai propose aux aidants d'aborder le thème de leur choix. Celle du 25 juin en revanche est consacrée à la famille et au couple face à la dépendance. ■

Pratique: Moment gratuit ouvert à tous, une participation sous forme de consommation est demandée aux aidants. Rens.: 04 76 56 53 05.



Le Café du Pont de Vence accueille les cafés des aidants

Architecture et autisme

Lancé en 2010 et en cours de réalisation, le projet de reconstruction du Centre Hospitalier Alpes-Isère comporte notamment un nouveau bâtiment qui sera dédié à l'accueil des personnes autistes. Pour ce projet particulier s'est posée la question des contraintes de bâti nécessaires au respect des particularités sensorielles et comportementales ainsi que de déplacements des autistes. Des équipes d'architectes et de professionnels de la psychiatrie ont associé leurs spécialités sous la houlette de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon afin de se pencher sur le problème. Résultat: deux thèses doctorales, l'une en architecture et l'autre en sciences cognitives, psychologie et neurocognition,



ont permis de prendre en compte scientifiquement "l'autisme et l'architecture". Et différentes analyses statistiques ont permis de confirmer l'existence d'un lien entre les troubles des personnes atteintes de TSA (Troubles du Spectre Autistique) et leur environnement bâti. Très théorique, les résultats de ce

AVRIL

Jeudi
2

Zapping du mois

Une I-road à Saint-Egrève

Il aura fait jaser cet étrange engin rose comme un bonbon. En effet, à l'occasion de la Semaine du Développement Durable, Saint-Egrève a reçu le temps d'une journée une Toyota I-Road qui a permis aux Saint-Egrévois d'en apprendre plus sur le service d'autopartage métropolitain "Citelib Ha: mo". Quelques visiteurs du marché de fin de journée ont même pu faire un petit tour dans ce véhicule électrique innovant. Une présentation est disponible en vidéo sur le site de la Ville.



(75 000 000 €

C'est le budget consacré à la rénovation complète du CHAI de Saint-Egrève qui doit se terminer en 2018.

Un pavillon en construction à l'Hôpital

projet de recherche qui a bénéficié du dispositif des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche demandent encore à être validés et testés pour pouvoir être généralisés. C'est dans cette perspective qu'une phase expé-

rim mentale va être mise en place à l'issue de laquelle doit être publié un guide de recommandations architecturales, destiné aux concepteurs de lieux de vie pour personnes autistes. Un document qui s'inspirera peut-être des particularités du nouveau pavillon de l'Hôpital de Saint-Egrève. ■

Ça roule pour le tram!

On l'attendait depuis un petit moment maintenant... voire depuis longtemps ! Mais ça y est c'est officiellement annoncé par le Syncat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération: le premier tramway circulera le 19 mai sur le tronçon nord de la ligne E. Attention, il ne s'agit là que d'un premier test qui a pour objet de déterminer si tous les aménagements ont été correctement réalisés ou s'il y a quelques ajustements à prévoir afin de permettre aux rames de rouler en toute sécurité. Comme cela a été le cas pour le tronçon sud en février 2014, la rame sera en réalité tractée par un engin spécial car elle ne sera pas reliée au système électrique. Toutefois, à cette date celui-ci devrait avoir été rendu opérationnel car les tests statiques du réseau sont pro-

grammés pour être effectués entre le 4 et le 18 mai. Ce premier trajet, dont la portée symbolique n'échappe à personne, préfigure une phase de tests roulants qui devraient se poursuivre pendant plusieurs mois. De ce fait, il faudra que les Saint-Egrévois fassent preuve de vigilance car l'arrivée d'un tram en ville a tendance à bouleverser les habitudes des usagers de la route. Ainsi, si la plupart des carrefours à feu seront opérationnels lors des premiers essais, certains comme celui de Karben ne sera pas encore mis en service. Il faudra donc redoubler de prudence au moment de traverser les voies du tramway. La date officielle de la mise en fonction de ce tram tant attendu est annoncée par le SMTC pour juillet prochain. ■



Premiers essais sur le tronçon sud de la ligne E (archives)

(680 000 €

C'est le coût global de la rénovation d'une rame de Tramway Standard Français de la ligne E. 6 sont déjà en service et à terme 38 y circuleront en 2017. Chaque mois, deux trams repeints en blanc, climatisés, équipés de vidéoprotection... sortent des ateliers ACC de Clermont-Ferrand et 18 seront livrés au SMTC d'ici à la fin 2015.

Zapping du mois

AVRIL

Mercredi
29



Soudé!

C'est en -presque- grande pompe que le SMTC a réalisé la dernière soudure sur les rails de la très prochaine ligne E du Tram. La voie ferrée relie désormais sans interruption Grenoble au Fontanil en passant bien évidemment par Saint-Egrève. Cet événement a bien évidemment fait l'objet d'une cérémonie qui marque un petit peu le début de la fin d'un chantier d'envergure!

Les travaux de nuit se terminent



Des travaux nocturnes nécessaires

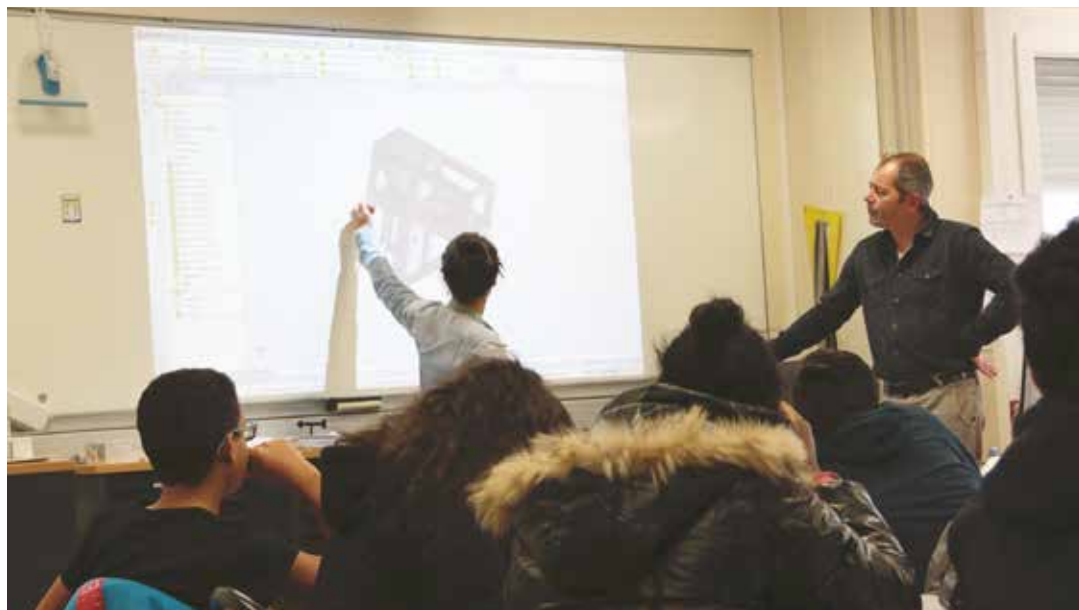
Le SMTC réalise, jusqu'au 28 mai, l'enrobé définitif des voies de circulation qui longent le futur tramway E sur la RD 1075. Lancées à la fin du mois de mars dernier, ces opérations se font de nuit, de 20h à 5h du matin, afin de limiter les perturbations sur le fonctionnement du réseau TAG et la circulation sur la RD 1075. En plus de générer ponctuellement des nuisances sonores, elles nécessitent la mise en alternat de la circulation et obligent la fermeture de tous les accès riverains et rues transversales des tronçons concernés selon le déroulé du chantier. A Saint-Egrève, la réalisation des chaussées du tronçon compris entre la rue des Mails et le pont de Vence, devrait se terminer le 12 mai et celles situées au niveau du parking-relais Karben devraient, sauf aléas climatiques, être réalisées du 18 au 28 mai. ■

Innovation

La Ville déploie le numérique dans ses écoles

Projet municipal important, la mise en place d'un plan numérique va permettre de favoriser l'essor des technologies de la communication dans les écoles. Explications...

C'est parti ! Pendant les vacances de printemps, les premiers matériels du plan "numérique dans les écoles" ont été livrés dans les groupes scolaires de la Gare et de Rochepleine. Ces 11 tableaux blancs seront par la suite installés dans chacune des neuf classes élémentaires et dans les deux grandes sections maternelles de ces écoles. Couplés à autant de vidéoprojecteurs interactifs et d'ordinateurs dédiés, ils permettront aux instituteurs de s'appuyer sur des contenus multimédias pour dispenser leurs leçons dès la rentrée prochaine ! En outre, chaque classe élémentaire de ces deux écoles sera aussi dotée de quatre terminaux de "fond de salle" qui permettront aux élèves de s'initier collectivement aux bases de l'informatique et de la recherche sur Internet. Enfin, dans chaque école élémentaire une classe mobile constituée de 10 postes hybrides sera mise à disposition des enseignants afin qu'ils puissent permettre aux enfants de travailler de manière plus autonome. Et ce n'est là qu'un début car dès 2016, ce sera au tour des groupes scolaires de La Monta, du Pont de Vence et partiellement de Barnave de recevoir de telles dotations puis en 2017, ce plan sera complété avec l'école de Prédieu.



Le vidéoprojecteur interactif : un outil au service de la pédagogie

Pédagogie

L'objectif n'est pas de faire de l'informatique une nouvelle matière étudiée à l'école en tant que telle mais bien de mettre à disposition un nouvel outil pédagogique et de faire en sorte que l'informatique devienne une compétence. Pour mettre en place ce plan, la Ville a travaillé en étroite collaboration avec la conseillère pédagogique TICE (Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole) de la circonscription de Saint-Egrève. C'est d'ailleurs de "la vision idéale d'une classe idéale" vue par l'Education Nationale qu'est né

le projet d'informatisation des écoles de Saint-Egrève. Bien sûr, afin qu'ils puissent tirer pleinement profit de ces équipements, les enseignants qui se sont montrés très motivés par ces nouveautés, bénéficieront d'une formation *ad hoc* par leur administration.

Projet transversal

Si ce projet a bien évidemment mobilisé le service scolaire, il a aussi nécessité l'expertise du centre technique et du service informatique de la Ville. La commune a entièrement pris en charge le volet technique de ce plan numérique en

s'occupant de réaliser les aménagements réseaux nécessaires et en travaillant au déploiement de tout le matériel. Afin de faciliter la maintenance de celui-ci et de lui assurer une pérennité, les postes de fond de salles ainsi que ceux des classes mobiles ne seront pas des pc classiques condamnés à une obsolescence rapide mais des terminaux déportés sur lesquels rien ne sera installé. En effet tous les logiciels seront gérés sur un serveur distant accessible via un "client léger". Le "cloud-computing" est donc déjà une réalité dans les écoles de la Ville. ■

PROJET DE MANDAT

300 000€ sont consacrés par la Ville à la dotation en matériel informatique des 6 groupes scolaires dans le cadre du "plan numérique dans les écoles".

CONNECTES : afin de pouvoir effectuer des recherches, les écoles seront connectées à Internet par wifi mais celui-ci ne sera activé par les enseignants que lorsqu'ils l'utiliseront effectivement

Le plan en bref

Le plan numérique dans les écoles permettra à l'horizon 2017 de déployer 50 vidéoprojecteurs interactifs, et de mettre à disposition des enseignants et des élèves 270 terminaux informatiques. Il faudra trois ans pour que les six écoles publiques de la ville soient pourvues. Une classe pilote doit être totalement équipée dès ce mois de juin afin de permettre un premier retour d'expérience.

Accessibilité

Une ville **pour tous**

Depuis des années Saint-Egrève travaille à rendre ses équipements publics et ses voiries le plus accessible possible. Etat des lieux.

Pour se mettre en conformité avec la loi du 11 février 2005, la Ville consacre chaque année une enveloppe budgétaire de 200 000€ à l'amélioration de l'accessibilité de ses voiries et de ses bâtiments recevant du public. Un effort substantiel qui lui a permis, le 1^{er} mars dernier, de dresser officiellement la liste des 23 "Établissements Recevant du Public" rendus totalement accessibles. Parmi eux l'on compte notamment cinq des groupes scolaires de la ville, les accueils petite enfance de Rochepleine et de la Gare, la bibliothèque Rochepleine, le conservatoire de musique et La Vence Scène. A cela s'ajoutent la Halle Jean Balestas, le gymnase du Pont de Vence, le Patio, l'Hôtel de Ville et la maison Borel ainsi que l'accueil associatif Barnave et la Maison des Solidarités et des Familles. Constructions en respectant au plus près les normes d'accessibilité, améliorations ponctuelles ou rénovations lourdes, ces bâtiments sont désormais praticables par tous les usagers.

Partout dans la ville

En plus de ses bâtiments, la



Rendre la ville accessible

commune a aussi fait un effort tout particulier afin de rendre ses voiries accessibles. Plusieurs itinéraires prioritaires permettant aux piétons d'accéder aux pôles de services administratifs et commerciaux de Saint-Egrève avaient ainsi été identifiés par la Commission Communale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées. Sur deux d'entre eux, la totalité des points noirs

qui gênaient le passage des personnes à mobilité réduite ont été modifiés.

Cela représente environ 80 interventions sur les axes reliant Karben au Collège Barnave via l'avenue de La Monta et le Boulevard de Jomardière, ainsi que l'avenue du Médecin général Viallet ont également été mis en accessibilité.

Le troisième, l'axe du tram,

est actuellement en cours de finition... Pas mal mais pas tout à fait assez! C'est pour parfaire ce travail que, en accord avec la loi du 10 juillet 2014, Saint-Egrève travaille à mettre en place un agenda d'accessibilité programmée dans lequel seront précisés les travaux restant à mener et les financements qu'ils nécessiteront.

Affaire à suivre. ■

ACCESSIBILITE DES COMMERCES : attention, la loi de mise en accessibilité des établissements recevant du public concerne aussi les commerces. Les magasins de petite taille qui ne sont pas aux normes n'ont plus que 3 ans pour faire réaliser les travaux nécessaires

(200 000 €

C'est l'enveloppe budgétaire consacrée chaque année par la Ville à la mise en accessibilité de ses équipements publics.

Elections régionales 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochain sur la base des 13 nouvelles régions métropolitaines qui seront créées au 1^{er} janvier 2016. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaires et proportionnels.

PRATIQUE : depuis le 4 mars dernier il est désormais possible d'acheter en ligne les timbres fiscaux nécessaires à la réalisation d'un passeport. Rendez-vous sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/>



Conseil municipal
La prochaine séance publique
aura lieu à 19h
mercredi 10 juin



▲ Restauration scolaire

dossier

Saint-Egrève

La politique municipale est tracée par les élus. Désignés par le vote des Saint-Egrévois sur la foi d'un programme clairement établi, ils ont la responsabilité de faire en sorte que Saint-Egrève reste une ville où il fait bon vivre. Ce sont eux qui par leurs réflexions, leurs débats, leurs propositions impulsent chacune des actions de la commune. Mais s'ils donnent le "la", ce sont aux services municipaux de mettre en œuvre les décisions prises. Composés d'agents territoriaux qui travaillent quotidiennement pour les Saint-Egrévois leurs rôles sont multiples. Mais tous ces professionnels ont à cœur de se mettre au service des publics.

17 200 000 € C'est le montant annuel consacré aux frais de personnels de la Ville et de son CCAS, dont La Maison du lac. Près de 500 agents œuvrent quotidiennement dans les services de Saint-Egrève.



▲ Accueil jeunesse

▼ Halte-garderie



sommaire du dossier

- page 13
Des services aux publics
- page 14
Service Population
3 questions à Roger Genevois
- page 15
Centre Technique
Service Finances
Secrétariat Général



Des services aux publics



Des agents municipaux qui embellissent la ville

Près de 500 agents municipaux travaillent quotidiennement pour assurer à la population un service public de qualité. Qu'ils soient présents à temps complet ou partiel, ils œuvrent à toute heure du jour ou de la nuit dans des domaines aussi divers que les services aux personnes âgées ou à la petite enfance, les services techniques ou les services administratifs. Une mairie comme celle de Saint-Egrève, en tant qu'administration au contact direct des habitants, est une véritable ruche dans laquelle des agents s'activent jour et nuit afin d'assurer des services à des publics particulièrement variés. "C'est à elle que l'on s'adresse pour se procurer des documents administratifs divers, pour inscrire ses enfants dans les écoles ou à l'accueil périscolaire, pour déposer un permis de construire ou encore s'informer sur l'actualité locale", explique Roger Genevois Conseiller Municipal en charge des personnels. Pourquoi au pluriel ? Tout simplement parce que "une mairie en tant qu'administration a différentes missions. De ce fait, elle rend de très nombreux services à sa population. La

diversité est donc de mise et la liste des métiers des professionnels qui travaillent pour elle est particulièrement éclectique".

Diversité

Et effectivement, dans les effectifs de la Ville on croise pêle-mêle des agents techniques spécialisés dans la gestion des espaces verts ou dans les métiers de la petite enfance, des spécialistes de la comptabilité publique y côtoient indifféremment des juristes ou des professionnels de l'animation. La diversité des métiers représentés chez le personnel municipal correspond à un large panel de services publics. Ces professionnels interviennent auprès de la population et mettent tout en œuvre pour que la Mairie reste proche de ses administrés et que chacun trouve une réponse à ses attentes.

Présence permanente

L'une des particularités de la commune, en tant qu'administration, est qu'elle fonctionne 24 heures sur 24. En effet, si les horaires d'ouverture au public semblent indiquer que c'est aux

heures de bureau que l'on peut être en contact avec les agents municipaux, il apparaît que ces derniers sont sur le pont bien plus longtemps qu'il n'y paraît. Ainsi, outre les heures consacrées au nettoyage de près de 70 000m² de locaux administratifs mis à la disposition des Saint-Egrévois qui classiquement se font tôt le matin ou tard le soir, certains services sont ouverts de manière permanente comme la Maison du Lac dont les personnels se relaient jour et nuit afin d'encadrer au mieux les résidents. D'autres services spécifiques ont adapté leurs horaires de fonctionnement afin de s'adapter aux emplois du temps des Saint-Egrévois. Il y a bien sûr les services culturels, comme La Vence Scène, la Bibliothèque ou L'Unisson dont les agents travaillent bien souvent tard le soir. Il y a aussi certains services comme la crèche de la Gare qui accueille dès 5h du matin les enfants des personnels hospitaliers voisins... "En plus de ces spécificités, pour des raisons de service, certains personnels sont d'astreinte à tour de rôle. 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, un cadre et des tech-

niciers peuvent à tout moment être appelés pour solutionner un problème grave". Ces personnes, capables de se mobiliser en un temps record, sont joignables par différents interlocuteurs comme les gendarmes ou les pompiers ou encore par... un élu lui-même d'astreinte. Mais pour l'élu, l'ouverture permanente des services municipaux est aussi renforcée par un effort constant de la ville en matière de dématérialisation. "Grâce au développement de services comme le paiement en ligne des factures, le signalement des problèmes techniques par les citoyens via Internet, les Saint-Egrévois peuvent avoir accès aux services municipaux quand cela leur convient". ■

FORMATION

Chaque année la Ville et son CCAS consacrent environ 280 000€ à la formation de leurs agents afin que ces derniers puissent fournir un service de qualité aux Saint-Egrévois.

qui fait quoi?

Majoritairement féminin, le personnel municipal est constitué d'environ 500 agents en incluant les remplaçants, soit **388 agents "équivalent temps plein"**. Parmi eux on dénombre plus particulièrement :

- 111 employés au service scolaire assurent le bon fonctionnement des six écoles de la ville, des activités périscolaires et de loisirs enfance jeunesse.**
- 45 personnes assurent des missions culturelles dans les bibliothèques, au conservatoire et à La Vence Scène.**
- 60 professionnel(le)s de la petite enfance veillent au bien-être des tout-petits.**
- 34 personnes s'impliquent à fond pour le sport sous toutes ses formes.**
- 58 jardiniers, serruriers, mécaniciens et autres professionnels travaillent aux services techniques.**
- 13 personnes travaillent au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**
- 50 personnes travaillent à la Maison du Lac.**
- 6 policiers municipaux assurent la sécurité des biens et des personnes.**

questions à :

3

Roger GENEVOIS



Conseiller municipal délégué au personnel communal

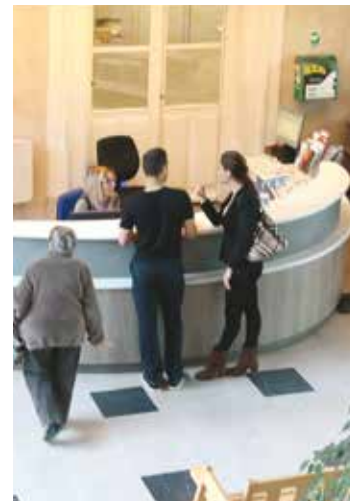
Service Population

9 agents

Le cœur de métier communal

État civil, organisation des élections et gestion du cimetière font partie des compétences obligatoires de la commune qui sont prises en charge par les agents du service accueil/population. Ils ont reçu l'an dernier plus de 6 900 appels téléphoniques, 1 034 demandes de cartes d'identité, 2 022 demandes de passeport... En tout, le service travaille sur 2964 dossiers relatifs aux formalités administratives diverses et émet pas moins de 754 actes d'État Civil comme des certificats de naissance, des mariages... Leur travail évolue en permanence notamment depuis la mise en place des papiers d'identité biométrique. Lancés en 2009, la production et l'acheminement des passe-

ports biométriques aux usagers représentent en moyenne de 1 700 passeports par an sur les quatre dernières années. 75% des demandes émanent d'administrés du canton dont plus de la moitié de la seule ville de Saint-Egrève. Un rythme qui pourrait encore s'intensifier avec la mise en place des cartes d'identité électroniques et la progression annoncée de la population saint-égrévoise. Chargé de recevoir le public, le service est bien souvent le premier interlocuteur qui assure l'interface entre les Saint-Egrévois et l'administration. C'est pour cela que d'importants efforts de formation à l'accueil sont réalisés. Cette année, l'ensemble du service et la trentaine d'agents de la collectivité



vont être formés pour pouvoir représenter au mieux l'image de Saint-Egrève. Un projet de charte qualité dans laquelle l'usager serait partie prenante est d'ailleurs dans les cartons de ce service. ■

220

C'est sur une année le nombre de transactions immobilières qui sont enregistrées sur la commune par le service urbanisme qui en plus gère 475 dossiers d'urbanisme et travaille entre autre sur le Plan Local d'Urbanisme et le Plan de Prévention des Risques...

DÉMATÉRIALISATION

En dématérialisant certains des services qu'elle propose à la population, la Ville offre aux Saint-Egrévois une plus grande souplesse de fonctionnement dans les relations qu'ils entretiennent avec l'administration. Paiement des factures en ligne, signalement de problèmes de voirie via le site Internet, prise de rendez-vous ou encore gestion des questions liées au restaurant scolaire du petit dernier de la famille, le site Internet de la Ville est un allié précieux pour celles et ceux qui n'ont pas le temps de passer faire un saut en mairie.



Plus de 17 000 000 d'euros de frais de personnel, pour la mairie de Saint-Egrève, son CCAS et la Maison du lac, est-ce normal?

Tout à fait. C'est certes une part importante du budget communal mais cela permet de mettre en place un service public de qualité. Je tiens à souligner qu'avec 388 agents, les personnels de la Ville ne sont pas en sureffectif. Les agents municipaux sont là pour répondre à des besoins exprimés par les Saint-Egrévois et mettre en œuvre les décisions prises par les élus. Et croyez moi, il y a du travail! Bien évidemment, nous nous efforçons de rationaliser cet effort et chaque centime consacré au personnel doit être optimisé.

C'est-à-dire?

A Saint-Egrève, nous avons une culture de gestion raisonnable et raisonné des deniers publics. Dans un contexte budgétaire délicat (l'Etat demande 11 milliards d'économie aux collectivités territoriales NDLR), nous prenons garde plus encore que d'habitude à ce que les services rendus aux publics aient en quelque sorte le meilleur "rapport qualité prix" si j'ose dire. Tout est question de choix. On pourrait certes baisser la masse salariale drastiquement mais cela se ferait au dépend de la qualité des services...

Comment pensez-vous améliorer encore la qualité des services publics sans pour autant augmenter le budget alloué aux personnels?

Cela passe par la formation professionnelle. C'est un sujet auquel je tiens tout particulièrement et sur lequel travaille le service ressources humaines. Cela permet aux agents de maintenir un niveau de service élevé tout en sensibilisant les agents aux risques professionnels grâce aux actions de prévention.

111

C'est le nombre de personnels travaillant au sein du service scolaire, le plus important de la Ville. Agents administratifs et agents d'entretien œuvrent avec les animateurs du périscolaire au bien-être des 1500 écoliers saint-égrévois.

Centre Technique **58 agents** Sur le terrain en permanence

Saint-Egrève s'étend sur 1081 ha dont 800 en zone urbaine et 300 en zone montagneuse boisée. La ville est parcourue par 70 km de voiries, dont 17 km de cheminements piétons-cycles. Ses 7006 abonnés au service de l'eau sont desservis par 66 km de réseaux, trois réservoirs, une station de pompage, et deux stations de traitement UV. La nuit, 2 758 points lumineux éclairent ses rues et une partie des 420 000 m² d'espaces verts urbains. Ses bâtiments totalisent quelques 69 147 m² de surface de plancher... Autant d'équipements qu'il faut entretenir et développer. En tout, les agents du centre technique municipal qui sont chargés de l'entretien de ce patrimoine réalisent pas moins de 5149 interventions soit en moyenne une vingtaine par jour. Si bon nombre d'entre elles sont décidées en lien avec les différents services de la Ville, certaines interventions



sont directement déclenchées suite au signalement d'un dysfonctionnement fait par les Saint-Egrévois eux-mêmes. Actuellement, l'organisation de ce centre technique est en plein bouleversement puisque avec la création de la Métropole et le transfert de la compétence voirie à celle-ci, 5 agents de la Ville sont actuellement en train de passer à La Métro. ■

Secrétariat Général **9 agents** Organisateur de la démocratie

D'arrière l'appellation "secrétariat général" se cache sans doute l'un des services les moins connus de la Ville. Et pourtant, les neuf agents de celui-ci permettent d'organiser une bonne partie de la vie locale. "Transversal", il coordonne les actions des services administratifs et doit assurer le bon fonctionnement de toutes les instances de la collectivité tout en apportant des solutions administratives et juridiques aux autres services. C'est lui notamment qui gère un fonds documentaire et juridique

important ainsi que l'ensemble des archives municipales qui sont consultables par les Saint-Egrévois qui le désirent. Il a aussi la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel jusqu'au Conseil Municipal. C'est par ce service que transitent les 11 686 courriers adressés chaque année à la Ville. Mais il centralise aussi les 1488 actes administratifs, comme les arrêtés et les délibérations municipales produits par les services de la Ville. C'est encore sur ce service que repose l'organisa-

Service Finances

7 agents

Support de la Ville

Pour la Ville comme partout ailleurs les finances sont le "nerf de la guerre". Si le service financier est mal connu des Saint-Egrévois qui n'ont pas (ou peu) de rapport direct avec lui, son action est pourtant essentielle au bon fonctionnement de la Ville. Son rôle est de concevoir un budget avec les élus et de l'exécuter. Bon payeur, la Ville règle ses 12 000 factures, mandats et autres titres de paiement en 25 jours alors que le secteur privé en met généralement le double. "Régler nos fournisseurs en moins de 30 jours, c'est une obligation légale mais aussi une volonté politique. Payer rapidement permet de soutenir les entreprises avec lesquelles la Ville travaille" explique Sandrine Gonnard à la tête de ce service qui supervise et suit également les moyens de paiement proposés aux usagers des services communaux. Si 38% des factures des Saint-Egrévois sont encore classiquement réglées par chèque et 25% par Titre Interbancaire de Paiement, les nouvelles solutions mises en



place par la Ville rencontrent un succès croissant, en particulier le paiement à distance disponible depuis quelques années sur le site www.saint-egreve.fr. La dématérialisation touche aussi le fonctionnement interne puisque entre les services qui émettent les factures et le service financier qui les paye, l'utilisation du papier a été réduite au profit du numérique, ce qui permet d'accélérer le paiement des factures par la Trésorerie locale. ■

La Police Municipale

Présents sur le terrain jusqu'à tard en soirée, les six agents de police municipale assurent des missions de prévention et de répression. Ils cumulent les pouvoirs de police administrative et ceux d'agents de police judiciaire adjoints. Bien connus des Saint-Egrévois, ils travaillent en étroite collaboration avec les gendarmes, notamment en matière de prévention de la délinquance et de sécurité routière en organisant entre autres des actions conjointes de contrôle de vitesse.



Une Foulée du Souvenir particulière

Cela fait maintenant 32 ans que les Saint-Egrévois, chaque 8 mai, courent pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour libérer la France. A l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le point sur un événement qui fait le lien entre le passé et le présent.

C'est un cérémonial qui se répète inlassablement depuis maintenant 32 ans. Au matin du 8 mai, de nombreux courageux de tous les âges n'hésitent pas à se lever tôt pour se rendre au départ de la Foulée du Souvenir. Par plaisir de se retrouver pour un jogging matinal certes, mais aussi pour se souvenir du sacrifice de celles et ceux qui se sont engagés pour libérer la France de l'oppression nazie. Cet événement est en effet l'occasion pour les Saint-Egrévois de faire vivre l'Histoire et l'engagement des leurs pour la libération.

Parcours "mémoire"

Donné par le Maire, le conseiller départemental et des représentants des associations locales d'anciens combattants, le départ de cette course sans autre enjeu que la commémoration se fait symboliquement depuis la rue du 8 mai 1945. La particularité des deux parcours ouverts aux participants est de leur offrir un véritable voyage dans le temps. En effet, les trajets proposés, de 4,1 km et de 6,1 km, n'ont pas été tracés au hasard. Au contraire, ils emmènent les coureurs dans les rues de Saint-Egrève qui portent

le nom de celles et ceux qui se sont illustrés par leur courage lors de la guerre de 39-45. Ainsi, le quartier de Fiancey, d'où est lancée la Foulée du souvenir, a ainsi été nommé au début des années 80 en mémoire du nom de guerre du Comte François Henri de Quinsonas, un lieutenant de la résistance Iséroise. Mort en 1944 alors qu'il dirigeait un assaut contre l'occupant nazi, celui-ci avait pris pour pseudonyme le nom d'un terrain familial de Saint-Egrève.

Au gré de leurs foulées dans ce quartier, les coureurs peuvent aussi retrouver les noms de figures locales de la résistance telle que Armand Nordon qui fut nommé maire de Saint-Egrève en septembre 1944 par le Gouvernement Provisoire de la République Française. Le parcours emprunte aussi la rue Jean Amigoni baptisée en l'honneur d'un maquisard tué lors d'une attaque par l'ennemi du Maquis de Tréminis auquel il appartenait. La Place Georges Roche rappelle la vie de celui qui fut l'adjoint du Maire Armand Nordon et qui a aussi

payé un lourd tribut à la liberté à l'instar de Michel Bonnet dont on se souvient aussi pour son engagement à libérer la France de l'opresseur. Plus loin sur le parcours c'est à Rochepleine que l'on retrouve la trace d'un autre résistant local, Joseph Rolland que ses compagnons d'arme appelaient volontiers "Fend la Bise". Et à quelques pas de là, la rue Jean Moulin évoque aussi une figure de la résistance nationale cette fois-ci.

70 ans

Bien sûr, cette Foulée du Souvenir se termine par une cérémonie commémorative au Monument aux Morts de La Monta. Comme tous les événements patriotiques du genre que Saint-Egrève met un point d'honneur à célébrer, celle-ci est bien évidemment marquée par cet anniversaire. A noter, les festivités du 14 juillet, qui rappellent se déroulent le 13 à Saint-Egrève, seront elles-aussi placées sous le signe des 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. ■

Le saviez-vous ?

A Saint-Egrève cinq associations d'anciens combattants participent activement à faire vivre la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la France et pour transmettre aux nouvelles générations l'esprit de la Résistance. En voici leurs contacts :

- L'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) : 04 76 75 23 56
- Le Comité du Souvenir à la mémoire du Général de Gaulle : 04 76 75 51 99.
- FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) : 04 76 37 34 47 - 04 76 75 49 71
- FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) : 04 76 75 84 25
- UMAC (Union des Mutilés et des Anciens Combattants) : 04 76 75 06 37

A la rescousse des scouts

Le groupe de scouts de Saint-Egrève cherche actuellement un local de stockage pour entreposer du matériel sans valeur marchande. Idéalement, les jeunes gens auraient besoin d'un hangar, d'un garage ou de tout autre local vide d'une surface d'environ 150 m². Si les scouts aimeraient bénéficier gratuitement du soutien d'un particulier et ou d'une entreprise, ils peuvent signer avec eux une convention donnant droit à réduction d'impôts.

En savoir + : 04 76 75 87 06,
ou cdg.sgdf.ste@gmail.com, www.scouts-stegreve.com

VIDE GRENIER : le comité de Saint-Egrève du Secours Populaire prépare activement son vide grenier proposé les 6 et 7 juin prochains à la MSF de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. En savoir + : 06 82 37 85 62

(38) C'est la 38^e édition du Festival des Arts du Récit organisé dans la région grenobloise et à laquelle participe la Bibliothèque Barnave en accueillant le 22 mai le conteur Frédéric Naud.

Fête du sport première



C'est une grande première que l'USSE est actuellement en train de concocter. En effet, les responsables des 19 sections de l'association multisports de la ville ainsi que ceux du RCCN et du 2RFC travaillent en ce moment à mettre sur pied une Fête du sport qui devrait secouer le complexe sportif Jean Balestas. A l'heure où nous écrivons ces lignes le programme de cette journée prévue pour le 13 juin prochain, n'est pas totalement arrêté. Toutefois, d'après Jean-Pierre Gremeret, le président de l'USSE, ce samedi sera divisé

en deux temps majeurs. Le matin, tous les Saint-Egrévois seront accueillis par les clubs sportifs qui présenteront leurs disciplines et permettront aux visiteurs de s'y essayer. L'après-midi, les adhérents des sections pourront eux-aussi se frotter à d'autres disciplines à l'occasion de compétitions aussi ludiques qu'amicales. Et d'après nos informations, le spectacle devrait être au rendez-vous... Une journée qui devrait se terminer par un grand pique-nique convivial. Affaire à suivre! ■

Zapping du mois

AVRIL

Mardi
14



Rugby hand main dans la main

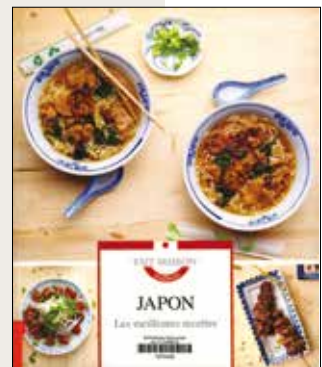
Au printemps, l'expérience tentée pendant les vacances d'automne de réunir de jeunes rugbymen et de jeunes handballeurs a été renouvelée avec bonheur. En effet, la section de l'USSE et le RCCN ont organisé un stage conjoint qui a rassemblé une trentaine d'enfants de 10 à 14 ans en deux groupes. Au programme : jeux divers et variés, petits matchs et surtout des échanges de pratiques et de savoir-faire. Enfin, beaucoup de bonne humeur et d'enthousiasme parfois "débordants"!

le temps de lire

Secteur ADULTE

Japon, les meilleures recettes de Thomas Feller

Des bonnes idées et pleins d'astuces pour assaisonner son assiette aux saveurs japonaises, c'est ce que ce livre de recettes vous propose. C'est facile et délicieux. Découvrez cette collection de cuisine du monde, et laissez-vous tenter par ce souffle d'exotisme.



Secteur JEUNESSE

Wakanda et les rêves volés de Françoise Jay, illustré par Frédéric Mansot.

Dans la tribu de Wakanda, les enfants ne rêvent plus depuis bien longtemps. C'est ce que disent les anciens. Quand Wakanda écoute son amie Chenoa d'une autre tribu lui raconter ses songes, elle ne peut que s'interroger. Qui les leur a volés? Serait-ce la lune? Wakanda décide de partir à leur recherche et de remettre de la vie dans le sommeil si vide des enfants de son village. Un beau conte amérindien qui se pare des magnifiques illustrations rougeoyantes et végétales de Frédéric Mansot. Un régal pour les yeux.





SAMEDI 9 MAI, 15H

Le Chant de la Mer - Séance animée
La Vence Scène propose une séance animée autour du film *Le Chant de la Mer* de Tomm Moore qui plonge les spectateurs au cœur de la mythologie irlandaise... La projection de ce film à suivre dès 6 ans est suivie par une animation "Thaumatrope", un petit jouet optique qui exploite le phénomène de la persistance rétinienne.



VENDREDI 22 MAI, 20H30

Couleur jazz en concert
Les voix des chanteurs saint-égrévois de Couleur Jazz s'unissent à nouveau pour entonner une sélection de titres pour le moins rythmés! Les membres de ce groupe à géométrie variable ont pour ce concert invité la formation lyonnaise Just Talk à les accompagner sur scène. les chanteurs travaillent leurs influences parmi lesquelles on retrouve Manhattan Transfer, Double Six, Lambert Hendricks Ross, Sarah Vaughan, Anita O'Day, Duke Ellington, Count Basie, Thelonius Monk, Horace Silver...

Réservations:
www.couleurs-jazz-vocal.com
Tél. 04 76 75 86 23

Demandez le programme :

Le programme cinéma paraît toutes les trois semaines et est disponible dans de nombreux lieux, il est aussi consultable sur : www.lavencescene.saint-egreve.fr
www.saint-egreve.fr
www.allocine.fr

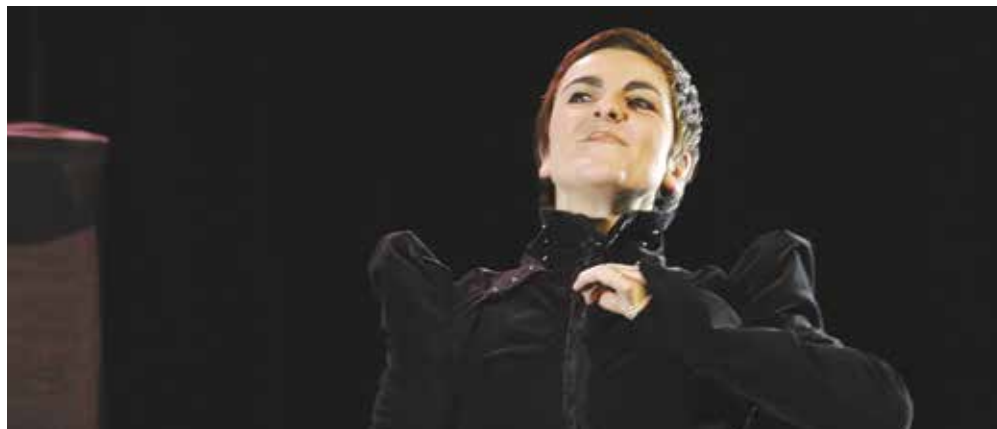
web+



LA VENCE SCÈNE

Mardi 19 mai, 19h

Babayaga "Jamais plus vous ne vous moquerez d'elle!"



Le folklore russe déborde de personnages hauts en couleurs et bien souvent inquiétants. Parmi cette galerie, il est une figure emblématique qui fait trembler les enfants et parfois même les plus grands: la Babayaga, la sorcière à l'appétit démesuré qui n'hésite pas à croquer ses petites victimes pour son déjeuner. C'est à cette inquiétante ogresse édentée que la petite Miette va être confrontée à cause de sa méchante belle-mère. Avertie du danger par un non moins inquiétant personnage qui lui donnera quelques conseils, Miette devra s'adapter à chaque situation,

chaque rencontre, dépasser sa peur et aller au-delà des apparences pour apprendre et comprendre.

Delphine Lacouque et Aude Roman adaptent ici pour la Compagnie la Barak'A Théâtre un célèbre conte initiatique russe et livrent au jeune public une extraordinaire histoire remplie de malice, d'humour, peuplée de personnages originaux et déjantés. ■

En savoir plus : www.labarakatheatre.com
Renseignements/réservations: 04 76 56 53 18
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

A NE PAS MANQUER : Babayaga, le spectacle de la la Barak'A Théâtre a raflé le prix du Jury et le prix du Public au festival "Au Bonheur des Mômes"

Un spectacle, des livres

Dans le cadre des animations proposées par La Vence Scène et la bibliothèque de Saint-Egrève, une rencontre autour de "Babayaga", "Un spectacle, des livres..." est proposée sur place une heure avant le lever de rideau. L'occasion pour le public de découvrir une sélection d'ouvrages en lien avec le conte initiatique russe duquel est tirée la pièce.

THEATRE : fin mai, les associations théâtrales s'emparent de La Vence Scène puisque Rouge Banane y donne "Mange-moi" le 29 mai à 19h et a Vence Théâtre interprète ses "Courtelinades" le 30 à 20h30.

Art et essai

Le saviez-vous? Le cinéma de La Vence Scène est classé Art & essai. Ce classement a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés Art & essai et qui soutiennent ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée. Du fait de cette distinction accordée par le Centre National du Cinéma, La Vence Scène peut adhérer à des associations telles que l'AFCAE (Association Française des Cinémas Art et Essai) ou l'ACRIRA (Association des Cinémas de Recherche de la Région Alpine) qui lui permettent de construire une programmation de qualité pour toute la famille.

Renseignements :
04 76 56 53 18
Billetterie : sur place
ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

web+



l'agenda du 8 au 23 mai

VENDREDI 8 MAI

Foulée du Souvenir, course pour la mémoire, deux parcours sont proposés au départ de la rue du 8 mai 1945. 9h.

Commémoration du 70^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts de La Monta. 10h45.



SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI

"Mamma mia!", week-end chantant, grand rassemblement de choristes autour des chansons de Abba à l'Espace Robert Fiat proposé par La Note Bleue qui organise des stages de chant, des stages Glee, anime des groupes vocaux, un Glee Club, et monte des spectacles.

En savoir +: lanotebleue38.com ou 06 17 60 18 65.

LUNDI 11 MAI

Réunion d'information destinée aux Saint-Egrévois de 16 à 18 ans pour les chantiers vacances organisés l'été prochain. Salle du conseil municipal de la Mairie. 18h30.



MERCREDI 13 MAI

"Du jazz sinon rien!", par les élèves de clarinette de Grégory Thivollet avec un combo de Fabrice Bon à l'Auditorium de L'Unisson. Entrée libre dans la limite des places disponibles. 19h.
En savoir +: 04 76 75 48 63 ou ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

SAMEDI 16 MAI

Basket, finales Coupe Isère organisées par la section basket de l'USSE au gymnase intercommunal Lionel Terray. 15h.

Handball, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Chalon sur Saône à la Halle Jean Balestas. 20h45.

Rugby, tournoi Humbert Cargnelutti organisé entre les catégories M8, M10 et M12 des écoles de rugby par le RCCN au complexe sportif Jean Balestas. Dès 9h.

En savoir +: www.rccnrugby.com.



LUNDI 18 MAI

"Rencontre concertante" avec l'ensemble des Balkans, concert proposé par L'Unisson, en partenariat avec l'école de musique du Fontanil à l'Espace Claretière au Fontanil. Entrée libre dans la limite des places disponibles. De 19 à 20h.

En savoir +: 04 76 75 48 63, ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

MERCREDI 20 MAI

Heure du conte, un moment de lecture offert aux tout-petits à la bibliothèque Rochepleine. 10h30.

Permanence des Petits Frères des Pauvres à la MSF de 17h à 19h.

Meeting d'athlétisme organisé par la section athlétisme au stade Jean Balestas. 17h.

Au fil des pages, rencontre pour partager ses coups de cœurs littéraires à la bibliothèque Barnave. 18h30.

En savoir +:



VENDREDI 22 MAI

Portes ouvertes à la Maison de la Maintenance des MFR au 4 bis de l'avenue du Général de Gaulle. De 14h à 18h.

En savoir +: 04 38 02 39 50 ou mfr.st-egreve@mfr.asso.fr ou www.mfr-stegreve.fr.



LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Le chant de la mer**

Le 9 mai à 15h. (séance animée)

► **Enfant 44** (interdit -12 ans)

Le 13 mai à 15h; le 14 mai à 20h; le 15 mai à 17h; le 16 mai à 20h.

► **Lost river** (VOSTF)

Le 13 mai à 20h30; le 16 mai à 17h30; le 17 mai à 20h30; le 18 mai à 20h30.

► **Les contes de la mer**

Le 13 mai à 16h; le 14 mai à 16h; le 16 mai à 16h.

► **Avengers: l'ère d'Ultron**

Le 8 mai à 17h; le 9 mai à 20h; le 10 mai à 15h.

► **Robin des bois, la véritable histoire**

Le 8 mai à 17h30 et 20h30; le 9 mai à 15h30; le 10 mai à 15h30 et 18h; le 12 mai à 20h30.

► **Nos femmes**

Le 8 mai à 20h; le 9 mai à 18h; le 10 mai à 17h30; le 11 mai à 20h30.

► **La maison au toit rouge** (VOSTF)

Le 10 mai à 20h; le 12 mai à 20h.

► **Every Thing Will Be Fine** (VOSTF)

Le 9 mai à 17h30 et 20h30; le 10 mai à 20h30; le 11 mai à 20h.

► **Jack** (VOSTF)

Le 13 mai à 20h; le 14 mai à 17h30; le 16 mai à 15h30; le 17 mai à 20h.

► **"Connasse", Princesse des cœurs**

Le 13 mai à 17h30; le 14 mai à 15h30; le 15 mai à 17h30; le 16 mai à 20h30; le 17 mai à 17h30.

► **Entre amis**

Le 13 mai à 18h; le 14 mai à 20h30; le 15 mai à 20h30; le 16 mai à 18h; le 17 mai à 18h; le 19 mai à 20h.

► **Caprice**

Le 14 mai à 18h; le 15 mai à 20h; le 18 mai à 20h.

Conférence sonore "du Blues au Rhythm'n blues, histoire du jazz" à l'Auditorium de L'Unisson par et avec Benoît Sourisse, claviers dans le cadre de sa résidence au conservatoire de Saint-Egrève. Entrée libre dans la limite des places disponibles. De 18h30 à 20h30.

En savoir +: 04 76 75 48 63, ecolemusique@mairie-st-egreve.fr



Concert de jazz vocal par Couleurs Jazz à La Vence Scène. 20h30.

Conte à la volée par Frédéric Naud à la Bibliothèque Barnave dans le cadre de la 38^e édition du Festival des Arts du Récit en Isère, à découvrir dès 10 ans. 20h30.



SAMEDI 23 MAI

Volley, tournoi annuel sur herbe en 3x3 organisé par l'USSE volley sur le terrain d'honneur du Parc de Vence. 7h.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives : **04 76 56 53 01**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus : **04 76 56 53 41**
Cabinet du Maire :
Catherine Kamowski, sur RDV
Pierre Ribeaud, Conseiller départemental : **04 76 00 37 22** sur RDV
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**

sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**

sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00** les 1^{er} jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**

Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h, à la Maison des associations, 1 rue Casimir Brenier. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin le Vinoux.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h à 19h, mercredi de 13h à 17h, jeudi de 13h à 17h30, vendredi de 14h à 18h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**

Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**

Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**

SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**

Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**

Cliniques Vétérinaires

du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**

de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 09 au 15/05 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 16 au 22/05 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

Du 23 au 29/05 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 30/05 au 05/06 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 06 au 12/06 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquier
IMMOBILIER

Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Maison jumelée par gge, 4 chbres, spacieux salon avec cheminée, jardin Sud, chauffage par pompe à chaleur réversible très économique.

CLASSE ÉNERGIE : D 322 000 €



FONTANIL

Résidence récente, T3 en rez-de-terrasse plein Sud, 2 chambres, cuisine équipée ouverte sur séjour, garage compris. Charges : 1133€/an.

CLASSE ÉNERGIE : C 218 000 €



ST-EGREVE

Duplex T5 d'env. 136 m² en rez-de-jardin, 4 chbres, 2 sdb, spacieux séjour ouvrant sur terrasse Sud, garage compris. Charges : 1176€/an.

CLASSE ÉNERGIE : B 320 000 €



ST-EGREVE

Sur 800 m² terrain clos, bâtisse en pierre, grands volumes, 5 chambres, 2 sdb, 2 bureaux avec entrée indépendante : idéal activité libérale.

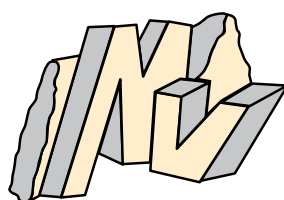
CLASSE ÉNERGIE : D 460 000 €

Toutes nos offres sur www.lorinquier.com - Tél. 04.38.02.03.00



Communication
Edition
Régie publicitaire

PUBLI Z
8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

N° d'habilitation n° 9638046

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntf.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Une seule méthode : Réflexion, Concertation, Action !

A force d'entendre les arguments de quelques esprits chagrins qui s'opposent par réflexe, on pourrait s'interroger sur le sens – et l'utilité – de notre action au service de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois. Comme si nous n'avions pas à cœur l'intérêt général et le bien être des Saint-Egrévois. Comme si, avant d'annoncer une action ou de proposer un projet, nous n'avions pas réfléchi, consulté et étudié les différentes possibilités. Ce travail préalable est nécessaire. Si l'on veut être des femmes et des hommes politiques responsables, il ne faut pas "faire rêver" en donnant l'illusion que tout est possible (surtout dans le contexte que nous connaissons...). Il ne faut pas non plus se lancer dans des annonces fracassantes qui n'aboutiront à rien sauf à dégoûter les citoyens de la politique. Les Saint-Egrévois apprécient que l'on fasse ce qu'on dit et que l'on dise ce qu'on fait, vous l'avez prouvé. Ainsi, a-t-on pu entendre que La Vence Scène n'était pas du bon côté de la route ou que le Patio n'était pas à la bonne place. Alors que, pour l'un comme pour l'autre, nous avons fait étudier les différentes possibilités, travailler ensuite avec les professionnels, les acteurs et les usagers du secteur concerné pour voir ensemble quelles étaient les solutions meilleures. Qui pourrait aujourd'hui contester que ce ne sont pas des réussites, là où ils sont et comme ils sont? Personne ne pourrait honnêtement le dire. Leur succès est bien la démonstration que notre méthode de travail est la bonne.

De même pour la piscine intercommunale. C'est la même méthode qui a été utilisée : réflexion et préparation d'un projet avec les professionnels et les usagers. Ce projet ne vient pas de "nulle part" : les besoins ont été étudiés, les différentes réponses recherchées et évaluées pour nous amener aujourd'hui à calibrer une réponse qui doit aboutir à un projet qui sera discuté avec vous. Pas d'incantations creuses, pas d'affirmations gratuites : du concret et du réel parce que le discours de vérité paie toujours.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Le parc de Fiancéy tel que vous ne le verrez plus !

Depuis quelques semaines, de nombreux Saint-Egrévois nous interpellent sur le projet de construction de la nouvelle piscine intercommunale. Pourquoi la municipalité parle-t-elle d'un "terrain enherbé qui jouxte le parc de Fiancéy"? Nous le savons tous, ce terrain fait intégralement partie du parc. Ce n'est pas parce que les 4 cages de foot ont été opportunément enlevées (et non remplacées) juste avant le travail du commissaire enquêteur, et que cet espace est laissé volontairement à l'état de friche (sans aucun arbre) depuis des années, qu'il a été, comme par miracle, désolidarisé du parc ! Nous l'affirmons à nouveau, installer la piscine à cet endroit reviendrait à amputer le parc de Fiancéy, à le refermer sur lui-même et à priver les Saint-Egrévois d'une bonne part de ce poumon vert. Ironie du sort, le Conseil Municipal vient d'adopter à l'unanimité la 3^{ème} phase de l'Agenda 21. Désormais, l'impact écologique de chaque projet sera évalué dès sa conception. Nous dénonçons donc aujourd'hui encore, avec force, l'incohérence et les contradictions entre le projet de construction de la nouvelle piscine sur un parc, zone humide, et l'affichage "durable" de l'exécutif ! Alors que le SMTC engazonne notre route principale pour le tram, la municipalité se distingue en réduisant le plus grand parc de la commune.

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI (PS)
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Nouvel Agenda 21 ?

Saint-Egrève passe à la version 3 de son Agenda 21. Il vise à passer l'ensemble des pratiques et des projets municipaux dans le filtre du Développement Durable (DD). Nous avons voté pour cette initiative qui est conforme à notre vision d'une ville responsable. Cet outil permet, en principe, de faire du DD une réalité sur notre territoire. Répondre aux besoins du présent sans compromettre le futur, sur le plan économique, social et environnemental. Tel est le critère selon lequel notre groupe se positionnera pour soutenir ou non les futures politiques municipales. Un bilan des deux précédents Agendas 21 est nécessaire sur la base des 7 objectifs définis : épanouissement de tous, cohésion sociale, économie d'énergie, préservation des ressources, de la biodiversité, encouragement à un développement éco et une conso responsable, aux initiatives des St-Egrévois et des services municipaux pour le DD. Si des actions ont été positives, telle la maîtrise des énergies à travers le plan air climat ou la rénovation thermique des bâtiments publics, nous nous interrogeons sur :

- Le plan de déplacement municipal : part des salariés convertis au vélo et aux transports en commun ?
- L'évolution de la biodiversité : quelle préservation des ressources naturelles (zone humide de Fiancéy, derniers terrains agricoles de Champaviotte, comptage faune et flore) ?
- La qualité de l'air : quelles actions par rapport aux rejets de Vicat ?
- La création de nouveaux parkings à voitures (Pont de Vence) alors que le tram arrive.

Et nous constatons l'échec du volet participatif des précédents Agendas 21. En 2012, l'Agenda 21 a été mis en sommeil faute de participants ! Leurs propositions n'étaient pas assez prises en compte. La participation des habitants doit prendre d'autres formes que des réunions : sites Internet collaboratifs, développement de l'"aller vers" des habitants peu habitués à donner leur avis. Si nous approuvons la démarche, nous resterons vigilants sur sa réalisation. Il ne s'agit pas seulement de repeindre en vert la politique municipale !

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Piscine intercommunale : la démocratie prend l'eau !

Les six maires du SIVOM du Néron, toutes sensibilités confondues, ont décidé de construire dans le Parc de Fiancéy une piscine intercommunale en remplacement de la piscine des mails à St-Egrève et de celle de Tournesol à St Martin-le-Vinoux, toutes deux obsolètes.

Personne ne nie le besoin urgent de reconstruire une piscine pour répondre aux besoins des habitants, du personnel -qui assure actuellement les missions de service public dans des conditions difficiles- et assurant une qualité de l'eau irréprochable. Mais le lieu pose problème : il y a du pour et du contre, des "pour" et des "contre". Ainsi le maire socialiste de St-Martin-le-Vinoux soutient ce choix et les élus de même obédience de St-Egrève le dénoncent et saisissent le tribunal administratif. L'arrivée du tramway est un argument qui plaide en faveur de l'implantation de la piscine dans ce lieu, mais il y a bien d'autres aspects à prendre en compte : les communes comme Saint-Egrève se lancent dans une politique de densification de la population.

Construire plus doit cependant nous conduire à définir une politique écologique de l'urbanisation qui préserve les espaces verts comme Fiancéy sur l'ensemble de la ville. Tout cela, comme le surcoût de la piscine dans un lieu d'implantation très humide et un sol délicat, nécessite un débat essentiellement politique. Or sur ce dossier c'est le point de vue des élus majoritaires qui est imposé sans véritablement associer la population à la définition de l'équipement, à son implantation, à sa réalisation.

Faire référence aux élections municipales pour justifier le lieu d'implantation est réducteur. Les habitants fondent leur vote sur l'ensemble du programme des candidats et non sur une seule proposition.

En octobre 2014, j'indiquais : "un débat, et vite, sur le positionnement de la nouvelle piscine paraît une solution sage".

Ce n'est pas cette façon de faire qui a été retenue par les 6 élus du SIVOM. C'est regrettable.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>